



Ouverture de la Section Bas-Saint-Laurent de l'AÉPQ (01)

En septembre 2014, l'idée était déjà bien arrêtée de commencer les démarches en vue de l'ouverture de la section Bas-Saint-Laurent qui comprend quatre commissions scolaires : du Fleuve-et-des-Lacs, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, des Monts-et-Marées et des Phares.

Mesdames Francine Boily, Danielle Jasmin et Denise Marmet ont été d'une aide précieuse pour nous permettre de présenter notre demande aux membres du conseil d'administration de l'Association d'éducation préscolaire du Québec.

Il y a donc eu, dès septembre, le début du recrutement auprès de membres et de non-membres, de deux des quatre commissions scolaires incluses dans la région Bas-Saint-Laurent, soit : de Kamouraska-Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs.

Dix signataires provenant de ces deux commissions scolaires nous permettaient de concrétiser notre demande d'ouverture à l'AÉPQ. Nous avons donc recruté dès le départ, de nouveaux membres dans ces deux commissions scolaires.

Dans un deuxième temps nous avons reçu la confirmation du comité exécutif de l'AÉPQ nous faisant savoir l'acceptation officielle de l'ouverture de notre section.

En relation avec la conseillère pédagogique à l'éducation préscolaire de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, madame Marie-Jo Bolduc, nous avons convoqué une Assemblée générale spéciale d'ouverture de section, qui s'est tenue le 16 octobre 2014 à l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

Lors de cette assemblée, un diaporama sur l'AÉPQ a été présenté et des renseignements ont été fournis concernant le fonctionnement d'une section régionale et la pertinence de devenir membre d'une association pour les enseignantes à l'éducation préscolaire. Le comité de région, composé de cinq personnes, a été élu à cette occasion (présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière et conseillère).

Plan d'action pour l'année 2015 :

- Tenir deux à trois réunions du comité de région du Bas-Saint-Laurent ;
- Contacter des enseignantes et conseillères pédagogiques des deux autres commissions scolaires de la section : des Phares et des Monts-et-Marées;
- Continuer le recrutement de nouveaux membres;
- Travailler en collaboration avec les conseillères pédagogiques pour se garder une bonne visibilité et pour organiser des rencontres et/ou des formations;
- Organiser d'une à deux formations.

Michelle Chamard,
présidente bénévole de la Section Bas-Saint-Laurent (01)